

RAPPORT D'ACTIVITE 2019



Table des matières

I. INTRODUCTION ET ELEMENTS TRANSVERSAUX	3
1. HISTORIQUE	3
2. LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL (AU 31 DECEMBRE 2019):	4
3. LES INSTANCES DECISIONNELLES (AU 31 DECEMBRE 2019):	4
4. LE FONCTIONNEMENT DES INSTANCES DE LA CC PAROVIC	6
5. LES RESSOURCES HUMAINES	6
6. LES FINANCES ET LA FISCALITE :	7
II. EXPOSE DES ACTIVITES	8
1. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8
A. Charte d'aménagement et de développement	8
B. Actions programmées en 2019	9
C. Système d'informations géographiques	9
D. Participation à d'autres instances : SCOT, PAYS, SMEFRCRE et SIVU, CTV :	9
2. ENVIRONNEMENT	10
A. Collecte des déchets ménagers en porte à porte	10
B. Déchetteries	11
C. Collecte du verre	12
D. Bilan du service	12
E. Redevance spéciale (RS) et dispositions pour les professionnels.	12
F. Autres services	13
3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE	14
A. Coloration de façades	14
B. Maison des services	14
C. Accueil de jour et Résidence seniors	14
D. Navette routière	15
4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, COMMERCIAL ET ARTISANAL	15
A. Zones d'activités intercommunales	15
B. Soutien à la PFIL	15
C. Soutien au commerce local	15
5. TOURISME ET PROMOTION DU TERRITOIRE	15
A. Soutien à l'office de tourisme intercommunal	15
B. Promotion du territoire	16
C. Développement touristique	16
6. ENFANCE – JEUNESSE	17
A. Contrat enfance-jeunesse CEJ	17
B. Accueils de loisirs et périscolaires (3– 12 ans)	18
C. Petite enfance (0 – 5 ans)	18
D. Relais d'Assistants maternelles	19
E. Service animation jeunesse	19
F. Le Réseau Local Parents	20
7. CULTURE	20
A. Médiathèque intercommunale	20
B. École de musique	26
C. Archiviste intercommunal	26
8. COMMUNICATION	27
A. Bulletin intercommunal	27
B. Site Internet	27
III. ELEMENTS FINANCIERS	28
A. Grandes masses	28
B. Récapitulatif par compétences intercommunales	28

I. Introduction et éléments transversaux

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que chaque année, les Présidents des Établissements publics de coopération intercommunale comportant au moins une commune de plus de 3500 habitants adressent aux maires de communes membres un rapport retraçant l'activité de l'EPCI.

Ce rapport est présenté au Conseil communautaire, puis fait l'objet d'une communication par les maires à leurs conseils municipaux respectifs.

Le présent rapport, couvrant la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, est présenté au Conseil communautaire du 9 décembre 2020 et transmis à l'ensemble des communes membres.

1. Historique

La Communauté de Communes du Pays de Rouffach (CCPR) a été créée par arrêté préfectoral du 14 décembre 1993, regroupant les Communes de Guebenschwihr, Hattstatt, Pfaffenheim et Rouffach.

Le 1^{er} janvier 2012, le périmètre intercommunal s'est étendu, six nouvelles communes ont adhéré volontairement à la Communauté de communes dans le cadre de la procédure de droit commun de l'article L. 5211-18 du CGCT :

- les communes isolées d'Eguisheim, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen par Arrêté préfectoral du 19 décembre 2011,
- les communes de Gundolsheim, Osenbach et Westhalten, autorisées à quitter la Communauté de communes de la Vallée Noble et à adhérer à la CCPR par Arrêtés Préfectoraux du 29 décembre 2011.

La Communauté de communes du Pays de Rouffach passe ainsi de 4 à 10 communes et de 8004 à 13 190 habitants, elle prend le nom de Communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux » par décision du Conseil communautaire du 11 janvier 2012, validée par Arrêté Préfectoral du 11 mai 2012.

Enfin, la Commune d'Husseren les Châteaux, 496 habitants, est intégrée au territoire intercommunal à partir du 1^{er} janvier 2014.

Occupant depuis l'origine des locaux appartenant à la Ville de Rouffach, au 1^{er} étage des Ateliers municipaux, le siège a intégré en décembre 2015 des nouveaux locaux plus adaptés, dans un bâtiment du 19^{ème} siècle réhabilité BBC, au N° 9, Aux remparts dans le centre-bourg.

2. Le territoire intercommunal (au 31 décembre 2019):

La population légale 2019 de la CC PAROVIC est de 13 749 habitants, se répartissant comme suit :

• Eguisheim	1 782
• Gueberschwihr	861
• Gundolsheim	736
• Hattstatt	814
• Husseren les Châteaux	518
• Obermorschwihr	366
• Osenbach	911
• Pfaffenheim	1 463
• Rouffach	4 788
• Voegtlinshoffen	519
• Westhalten	991

3. Les instances décisionnelles (au 31 décembre 2019):

Le Président de la Communauté de communes est Jean-Pierre TOUCAS.

Le Bureau, instance de réflexion et de préparation des décisions à soumettre au Conseil communautaire :

- Jean-Pierre TOUCAS, Maire de Rouffach, Président, chargé de l'enfance et de la jeunesse
- Claude CENTLIVRE, Maire d'Eguisheim, 1^{er} Vice-Président chargé du tourisme
- Roland HUSSER, Maire de Gueberschwihr, 2^{ème} Vice-Président chargé des finances, des travaux et des études des programmations, de l'aménagement de l'espace, du logement, du cadre de vie, de l'accessibilité et des personnes âgées
- Didier VIOLETTE, Maire de Gundolsheim, 3^{ème} Vice-président, chargé de l'environnement
- Aimé LICHTENBERGER, Maire de Pfaffenheim, 4^{ème} Vice-président, chargé de l'aménagement de l'espace et du développement économique
- Fabrice KRIEGER, Adjoint au Maire de Voegtlinshoffen, 5^{ème} Vice-Président chargé de la culture, de la communication, de la promotion et de l'évènementiel
- Pascal DI STEFANO, Maire de Hattstatt, assesseur
- Édouard LEIBER, Maire de Husseren les Châteaux, assesseur
- Serge LEIBER, Maire d'Obermorschwihr, assesseur
- Christian MICHAUD, Maire d'Osenbach, assesseur
- Cécile MAMPRIN, Maire de Voegtlinshoffen, assesseur
- Gérard SCHATZ, Maire de Westhalten, assesseur.

Le Conseil communautaire, composé de 33 délégués désignés par les Conseils municipaux des 11 communes membres :

EGUISHEIM	CENTLIVRE Claude ALAFACI Martine MERCIER André EICHHOLTZER Bernard
GUEBERSCHWIHR	HUSSER Roland GROSS Rémy
GUNDOLSHEIM	VIOLETTE Didier DALLER Jean-Pierre
HATTSTATT	DI STEFANO Pascal FURSTENBERGER Marie-José
HUSSEREN LES CHATEAUX	LEIBER Édouard RIETHMULLER Hubert
OBERMORSCHWIHR	LEIBER Serge TRABER Madeleine
OSENBACH	MICHAUD Christian GOLLENTZ David
PFAFFENHEIM	LICHTENBERGER Aimé ELBLING Annick WALTER Jérémy
ROUFFACH	TOUCAS Jean-Pierre BOLLI Nadine SCHMITT Gilbert BARBAGELATA Françoise BANNWARTH-PROBST Christophe FINANTZ Élise LUTHRINGER Jean-Pierre GUEBEL Sandra OTT Hubert ZIMMERMANN Laurence
VOEGLINSHOFFEN	MAMPRIN Cécile FREUDENREICH Jean-Pierre
WESTHALTEN	SCHATZ Gérard KEPFER Béatrice

4. Le fonctionnement des instances de la CC PAROVIC

Le Conseil communautaire s'est réuni 6 fois en 2019, et a voté 84 délibérations.

Diverses commissions thématiques se sont régulièrement tenues au cours de la même année.

Le Bureau, quant à lui, s'est réuni à 6 reprises.

5. Les ressources humaines

Les services communautaires, animés et coordonnés par le Directeur Général des services, Pascal MUNCH, emploient 12 personnes, dont 9 femmes et 3 hommes, tous fonctionnaires.

5 agents appartiennent à la filière administrative, 5 à la filière culturelle, 1 à la filière technique et 1 à la filière médico-sociale.

3 agents relèvent de la catégorie A, 4 de la catégorie B et 5 de la catégorie C.

Les services sont organisés comme suit :

Nadine ROLLAND : finances, comptabilité et administration des séances

Hélène GUILLON : agent de développement généraliste,

Jonathan DUCHIRON : agent de développement environnement

Sylvie SOMMEREISEN : accueil, patrimoine et école de musique

Murielle TARDY (Directrice), Sophie TARANTO, Lucie RATTE, Laetitia BOHN et Rocco ORRICO : Médiathèque et animations culturelles

Sonia MARQUE : animation du Relais d'assistantes maternelles

Evelyne FINANTZ : agent de service.

La gestion des ressources humaines est assurée par Anne-France MICLO, mise à disposition par la Ville de Rouffach.

L'entretien du patrimoine immobilier, siège et pôle culturel-maison des services, est assuré par les services techniques de la Ville de Rouffach, en mutualisation, soit externalisé.

Le service enfance-jeunesse est assuré dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, par Xavier HESLOUIN, coordinateur, et Kim BOEHLER, animatrice.

La masse salariale globale (avec charges patronales) s'est élevée à 515 475 €.

6. Les finances et la fiscalité :

Sur le plan de l'exécution budgétaire globale, ce sont 1 375 mandats de paiement et 917 titres de recette qui ont été émis au cours de l'année 2019, correspondant à un montant total de 3 000 372,08 € de dépenses de fonctionnement et 2 256 171,76 € de dépenses d'investissement.

Taxe d'habitation	4,35 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1,75 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	8,91 %
Cotisation foncière des entreprises additionnelle	1,55 %
Cotisation foncière des entreprises de zone	20,25%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	9,8 %

II. Exposé des activités

Afin de rendre la lecture du présent rapport plus fluide, les données financières sont présentées à l'aide de tableaux en section III.

1. Aménagement du territoire

Dans ce domaine, 2019 a été consacrée à poursuivre la phase opérationnelle des actions de la Communauté de communes dont le territoire avait été profondément restructuré par l'arrivée de 7 nouvelles communes.

A. Charte d'aménagement et de développement

La Charte est un document de planification pluriannuelle dans lequel les élus de la Communauté de communes inscrivent les actions à entreprendre, au terme d'une concertation avec les acteurs du territoire (Communes, associations, secteurs économique et social, ...). Elle prend en compte le nouveau territoire intercommunal et les besoins de ses habitants.

Cette 3^{ème} Charte adoptée en 2012 couvre la période de 2013 à 2018, les deux précédentes couvraient respectivement les périodes 2000-2006 et 2007-2012. Même si la période de planification est écoulée, le contenu de ces documents sert de base aux réflexions pour l'avenir.

Après un diagnostic territorial, des enjeux ont été identifiés et des axes d'action définis :

1. Paysage, environnement et cadre de vie, en les pérennisant et les valorisant
2. Démographie, en accordant priorité à l'accueil des jeunes ménages, tout en développant les actions spécifiques en faveur des seniors.
3. Habitat, en maintenant une « palette d'offre en habitat » ainsi que l'attractivité pour les jeunes ménages
4. Économie, en consolidant l'attractivité générale du territoire et l'offre foncière aux entreprises, et en mobilisant le levier touristique à fort potentiel
5. Transports et déplacements : en encourageant le raccordement à l'A35 et la desserte TER, en développant les transports en commun sur le territoire, les mobilités douces et le covoiturage
6. Services aux habitants : enfance-jeunesse, médiathèque, culture et accueil de jour.

Ces actions seront développées progressivement en fonction des capacités financières de la CC et des aides obtenues auprès des partenaires extérieurs.

B. Actions programmées en 2019

En matière d'actions planifiées, ont été mises en œuvre en 2019 :

1. Charte d'aménagement et de développement : poursuite de la mise en œuvre d'actions en faveur du développement de l'oenotourisme : Train gourmand du Vignoble, la Nuit de la Grande Lune ;
2. Accueil de loisirs jeunes : Les travaux ont été réalisés pour une mise en service en janvier 2020.
3. Extension de la Zone d'activité économique intercommunale de Rouffach Est : les travaux ont été achevés en décembre 2019, la première entreprise Électricité SUHR s'est installée dans ses nouveaux locaux en novembre 2019. Cinq autres parcelles sur dix sont en cours d'acquisition.

C. Système d'informations géographiques

La CC PAROVIC a poursuivi son partenariat entamé en 2013 avec le Département pour le SIG « Infogéo 68 » accessible gratuitement aux collectivités du Haut-Rhin et ouvert à leurs propres données (zonage PLU, réseaux, etc....).

La gestion de ce service a été confié à l'ADAUHR.

D. Participation à d'autres instances : SCOT, PAYS, SMEFRCRE et SIVU, CTV :

La Communauté de communes a engagé des partenariats dans le cadre de territoires dépassant son périmètre.

1. SCOT Rhin Vignoble Grand-Ballon :

La CC PAROVIC est membre du Syndicat Mixte du SCOT et participe à ce titre à ses travaux, chacune des communes y étant représentée.

Le SCOT est un document d'aménagement s'étendant sur les moyen et long termes. Il vise une organisation et une mise en valeur du patrimoine naturel et du bâti, en mettant l'accent sur les éléments qui vont donner une cohérence, notamment à partir d'une analyse du territoire sous toutes ses composantes. Ses dispositions s'imposent aux Plans locaux d'urbanisme lors de leur élaboration ou de leur mise à jour.

La procédure d'élaboration du SCOT s'est achevée en 2017 et devrait faire l'objet d'une révision après six ans.

2. Le Grand Pays de Colmar :

Le Grand Pays de Colmar est un accord de coopération entre intercommunalités. En 2019, il recouvre 6 intercommunalités (Colmar Agglomération, CC de la Vallée de Kaysersberg, CC de la Vallée de Munster, CC du Pays de Ribeauvillé, CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux et CC du Pays Rhin-Brisach), 100 communes, ce qui représente 216 442 habitants et une superficie de 1 232 km².

Membre depuis sa création en 2005, la CC PAROVIC reste impliquée en matière de tourisme dans le cadre d'Alsace Essentielle. Le Grand Pays de Colmar a vocation de mener des partenariats dont l'échelle pertinente dépasse celle des intercommunalités membres : label "vignobles et découverte", spectacles décentralisés de la Comédie de l'Est, étude de stratégie et d'organisation touristique.

En 2019, les travaux relatifs au développement touristique se sont poursuivis. Ces actions sont portées par l'association « L'Alsace Essentielle – Pays de Colmar ». Notre office de tourisme participe aux réunions de travail pour la promotion du territoire dans son ensemble (création d'une charte graphique commune et création d'un site internet amiral).

3. Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Depuis 2017, la CC PAROVIC adhère au PETR RVGB pour les compétences suivantes : Plan climat, rénovation énergétique, promotion économique, programme LEADER, mobilité.

4. Syndicat mixte des employeurs forestiers de Colmar, Rouffach et environs

L'ex CCPR assurait depuis 2002 le rôle d'employeur pour le compte des communes membres. En 2010, les effectifs des bûcherons communaux se réduisant, la Communauté de communes a adhéré au Syndicat Mixte des employeurs forestiers de la Région de Colmar, Rouffach et Environs (SMEFRCRE) afin de mutualiser les équipes de travail et de permettre une mise en conformité avec la législation relative à la sécurité du travail en forêt.

Au sein de ce dispositif, la CC PAROVIC préfinance les coûts de main d'œuvre puis les refacture aux communes après répartition au coût réel des travaux effectués pour chacune.

5. Contrats de territoires de vie :

Le contrat 2014-2019 a été signé par le Président de la CC PAROVIC le 13 décembre 2013.

La CC PAROVIC a engagé des partenariats dans le cadre de plusieurs actions : extensions de zone d'activités, financement des postes d'agents de développement, transport à la demande, développement local, poursuite des actions oenotourisme, travaux en déchetterie...

Ce dispositif, en cours d'extinction, a concerné en 2019 la ZAE intercommunale de Rouffach Est qui a bénéficié d'une subvention de 63 000 €.

2. Environnement

Le service des déchets compte désormais onze communes au niveau de service équivalent.

Les données chiffrées concernant le service des déchets seront détaillées dans le Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers établi conformément au décret n° 2000-404 du 11 mai 2000.

A. Collecte des déchets ménagers en porte à porte

Les collectes et le tri sont harmonisés pour toutes les communes de la CC PAROVIC : généralisation du tri avec une collecte hebdomadaire pour les ordures ménagères résiduelles et les biodéchets, collecte toutes les deux semaines pour les recyclables en multflux (tous les recyclables dans le même sac).

Les marchés de collectes en porte-à-porte des déchets ménagers (lot 1) et de tri des déchets ménagers recyclables (lot 2) ont été attribués pour la période 2018 – 2021 (avec possibilité de renouveler 2 fois une année supplémentaire).

B. Déchetteries

La CC PAROVIC exploite une déchetterie intercommunale à Pfaffenheim, en bordure de la RD 83, en position centrale par rapport au territoire. Cet équipement est prioritairement destiné aux déchets des ménages.

Pour répondre à la demande de la population d'Osenbach, un point d'apport volontaire a été mis en place à côté des ateliers municipaux à compter d'avril 2012. L'éloignement par rapport au site de Pfaffenheim constitue effectivement un problème. Le service est accessible deux fois par semaine, sous la surveillance d'un agent de la commune mis à la disposition de la CC PAROVIC. L'équipement accueille les déchets non collectés en PAP (ultimes, végétaux, métaux), puis sont acheminés vers les différentes filières de traitement et de recyclage par les mêmes prestataires que le site de Pfaffenheim (SUEZ, Eco-Systèmes, Tredi, ...).

Opérationnel depuis le 14 décembre 2012, le contrôle d'accès en déchetterie a été mis en place pour suivre et analyser les flux de fréquentation face à l'augmentation du nombre d'utilisateurs. Ce dispositif est également destiné à limiter l'accès aux seuls usagers du territoire, mais permet aussi de mieux réguler les apports des professionnels à la déchetterie (destinée à l'origine aux particuliers). En effet, ce système limite la sur-fréquentation du site et les surcoûts de collecte et de traitement qui seraient induits.

En 2014, des aménagements ont été effectués pour se conformer aux nouvelles normes, pour améliorer la sécurité sur le site ainsi que le service rendu aux habitants (signalétique haute visibilité, réorganisation de zones de stockages, coffres jouets, livres Espoir, bac de rétention huile végétale, collecteur huile moteurs, marquages au sol, ...).

Une étude globale a été réalisée en 2015 afin d'adapter l'équipement à l'augmentation de la population desservie et optimiser le site.

Le Conseil Communautaire du 15 octobre 2015 a validé le programme des travaux d'amélioration de la déchetterie intercommunale pour un coût estimé à 409 000 € et la mise en œuvre d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un marché à procédure adaptée. Marché à l'issue duquel le cabinet d'architectes KnL associé au bureau de maîtrise d'œuvre Hagenmuller, ont été choisis pour mener à bien les travaux.

L'opération s'était déroulée comme suit :

- 13 novembre 2017 : validation du dossier ICPE d'enregistrement des déchets non dangereux et de déclaration des déchets dangereux pour la future déchetterie.
- Attribution des lots du marché de travaux de rénovation de la déchetterie pour un montant total prévisionnel de 804 600 € TTC. Cette augmentation du coût initial est due aux prescriptions supplémentaires de l'État en matière de protection de la nappe (collecte des eaux de ruissellement et de lutte contre l'incendie dans deux réservoirs enterrés, puis infiltration contrôlée via une noue), ainsi que du SDIS pour la lutte contre l'incendie (citerne souterraine de 120 m³ vu l'éloignement du réseau).
- Fermeture de la déchetterie intercommunale située à Pfaffenheim, au 1^{er} décembre 2017 pour démarrage des travaux (démolition, terrassements) et mise en service d'une zone déchetterie provisoire avec 3 bennes 30 m³ (2 tout venant + 1 végétaux).
- réouverture de la déchetterie intercommunale située à Pfaffenheim le 17 juillet 2018.
- Les nouveaux marchés d'exploitation, de collecte et de traitement en déchetterie (lot 3) et de collecte et traitement des nouvelles filières en déchetterie (lot 4) ont été attribués pour la période 2018 – 2021 respectivement aux entreprises SUEZ et SCHROLL (avec possibilité de renouveler 2 fois une année supplémentaire).
- Mise en place de la benne de collecte des déchets d'ameublement à la déchetterie avec l'éco organisme ECO MOBILIER et signature du nouveau contrat 2018 – 2022.
- Mise en place des nouvelles filières avec SCHROLL pour limiter les quantités apportées dans la benne à déchets ultimes : plastiques rigides, films PE, polystyrènes, plâtre, huisseries, sols PVC sont désormais des déchets qui peuvent être recyclés lorsqu'ils sont triés en déchetterie.

- La période de rodage des 6 premiers mois d'activité de la déchèterie réaménagée a permis d'ajuster les équipements et le fonctionnement du site.

En 2019, le rythme de croisière de la déchèterie a de nouveau été atteint puisque pratiquement 3 600 tonnes ont été collectées, comme en 2016, qui était l'année de référence avant les travaux.

En 1 an et demi (depuis la réouverture), les nouvelles filières ont permis d'éviter 204 bennes de 30 m³ de déchets ultimes, pour un total de 380 tonnes, et de recycler les matériaux ainsi triés.

Cela représente un gain de plus de 20% chaque année pour le recyclage, par rapport aux performances avant travaux.

C. Collecte du verre

La CC PAROVIC a étendu, depuis 2013, sa gestion de la collecte du verre à 58 points d'apports volontaires (PAV) : 19 pour la Zip Nord, 32 pour la Zip Centre et 7 pour la Zip Sud.

Une ancienne borne à verre enterrée qui était stockée à Pfaffenheim a été récupérée et mise en place sur le nouveau parking de la mairie à Eguisheim le 26 septembre 2018.

Une borne à verre enterrée supplémentaire a été installée à Osenbach et mise en service en 2019.

La société RECYCAL est chargée de cette collecte élargie au nouveau territoire pour un coût total de 39 464 €, minoré par 27 070 € d'aides, soit un reste à charge de 13 395 €.

Le contrat de reprise avec la filière de traitement (Oi Manufacturing St Menge - 88) a été actualisé au nouveau périmètre de la CC PAROVIC pour bénéficier de la revente du verre (17 099 € en 2019).

D. Bilan du service

Suivi des tonnages 2019

La troisième année complète d'exercice à 11 communes révèle que les tonnages des 3 flux d'ordures ménagères collectées en PAP se stabilisent comme prévu autour de 3 400 tonnes, depuis l'arrivée d'Husseren-les-Châteaux pour (3 342 tonnes en 2019 pour les 3 flux OMR, FFOM et EMR, soit les OMA – Ordures Ménagères Assimilées).

Le ratio OMR en kg/hab./an, qui représente les performances de la collectivité en termes de tri, se stabilise également à 138 kg/hab. /an en 2019. , probablement à cause de la fermeture de la déchèterie pour travaux qui transféré une certaine quantité de déchets de déchèterie dans les OMR en PAP.

Ratios 2019

La totalité des déchets de la CC PAROVIC collectés en PAP, déchetterie et PAV (soit les DMA – Déchets Ménagers Assimilés), représente 522 kg/hab/an en 2019 contre 500 kg/hab/an en 2018 (gravats inclus).

Parmi ces DMA on compte en 2019 pour les 11 communes :

- 213 kg/hab/an de déchets de déchetterie contre 202 kg/hab/an en 2018),
- 138 kg/hab/an d'OMR collectés en PAP contre 137 kg/hab/an en 2018,
- 58 kg/hab/an de Recyclables collectés en PAP contre 58 kg/hab/an en 2018,
- 57 kg/hab/an de biodéchets collectés en PAP contre 55 kg/hab/an en 2018,
- 55 kg/hab/an de verre collecté en PAV contre 52 kg/hab/an en 2018.

E. Redevance spéciale (RS) et dispositions pour les professionnels.

Après une campagne de communication lancée en 2012 (réunions publiques, courriers, presse, ...), la redevance spéciale pour les déchets des non-ménages est entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2013. Cette contribution des professionnels du territoire permet de compenser à minima les coûts engendrés par leurs éventuelles surproductions de déchets.

La maîtrise des coûts du service déchets, la mise en place du contrôle d'accès en déchetterie, l'extension de la RS et du tri sélectif harmonisé à tout le territoire ont permis de maintenir le service de la déchetterie intercommunale aux professionnels. Les recettes de la RS ont atteint 116 000 € en 2019. Toutefois, chaque année, un certain nombre de professionnels choisissent de faire collecter leurs déchets par des entreprises privées, et sortent ainsi de la collecte organisée par la CC PAROVIC.

Le budget du service déchets connaît un excédent exceptionnel de 15% (soit 189 500 €) en 2019, du fait de la provision non dépensée des 1 600 tonnes de déchets de déchetterie jamais rattrapés de la période des travaux. Cet excédent permettra au final de compenser la baisse non prévue de rachats matières à venir (crise papier-cartons et crise plastiques), ...

F. Autres services

Service Plus

Suite au faible taux d'utilisation et pour optimiser les coûts, il a été décidé collégialement de réduire le service à une prestation par an à partir de 2018 (au lieu de deux prestations auparavant).

Les 14 et 15 mai 2019, ont été réalisées par l'association Espoir, les collectes à domicile des encombrants auprès des personnes âgées de plus de 70 ans et des personnes à mobilité réduite.

114 personnes (contre 122 personnes pour le passage en 2018) ont profité de ce service pour un coût de 4 224 € en 2019 (hors frais d'affranchissement).

Opérations de prévention et de sensibilisation

Comme chaque année, la CC PAROVIC a été partenaire du Conseil général pour « Haut-Rhin propre », a contribué à la diffusion du matériel de ramassage, et mis à disposition un lieu de dépôt à la déchetterie. Une communication a été réalisée avant l'événement pour son annonce et après pour valoriser le bilan de l'opération. Chaque année, une benne de 15 m3 est gracieusement mise à disposition par l'entreprise SUEZ Environnement pour collecter et traiter les déchets récoltés pour l'occasion.

Exposition tri et zéro déchet à Eguisheim

A l'occasion de la remise des prix du meilleur fleurissement à Eguisheim, une sensibilisation au tri et à la prévention des déchets a été animée par le service environnement de la CC PAROVIC et le SM4, auprès des participants. Une exposition publique sur ces thématiques a également été mise en place du 23 au 30 avril 2019 ainsi que des animations autour de l'expo auprès des scolaires d'Eguisheim (une centaine d'élèves du CP au CM2). Cette initiative de la commune d'Eguisheim a été appréciée et l'exposition-animation sera proposée aux autres communes intéressées.

Appel d'offre pour le marché de collecte du verre

Un appel d'offre a été lancé pour le marché de collecte du verre issu des PAV et de la déchetterie de la CC PAROVIC, pour une durée de 3 ans renouvelable 2 fois 1 an.

Opération « Qualitri » SUEZ

Du 3 juin au 30 septembre, a eu lieu une opération de sensibilisation à la qualité du tri auprès des habitants, grâce à une équipe d'ambassadeurs du tri de la Sté SUEZ.

Cette opération a été l'occasion de voir les progrès réalisés suite à l'édition 2018 et a permis d'identifier les zones les moins performantes pour programmer des actions ciblées par la suite.

Campagne de lavage des bacs FFOM

Du 4 au 28 mars et du 2 au 25 septembre, ont eu lieu les campagnes de nettoyage et désinfection des bacs FFOM. Deux prestations ont exceptionnellement été assurées en 2019, pour rattraper celle qui n'avait pu avoir lieu en 2018. Ce service est offert par la société, Suez dans le cadre du marché de collecte des OM.

SPANC : (Service public d'assainissement non collectif)

Les dossiers concernant les projets d'ouvrages d'assainissement non collectif sont examinés au cas par cas avec l'assistance technique d'un bureau d'études spécialisé et le service « environnement » du Conseil Général.

Le plan de zonage d'assainissement, non réalisé pour les communes d'Eguisheim, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen, ni Husseren les Châteaux, reste à mettre à jour, à présent que l'extension du territoire est achevée. Un partenariat a été mis en place pour mutualiser cette étude avec le Syndicat Mixte de traitement des eaux usées des Trois Châteaux (SMITEURC).

3. Logement et cadre de vie

A. Coloration de façades

En 2018, 5 nouveaux dossiers ont été déposés et 2 subventions ont été attribuées (soit un total de 1 900 €, pour une aide moyenne de 950 € par bâtiment).

B. Maison des services

La Maison des Services accueille quatre services de manière permanente à savoir le Relais Assistantes Maternelles et trois services extérieurs à la CCPAROVIC (Services de Soins Infirmiers à Domicile, Centre Médico-Social, Médecine du Travail).

D'autre part, deux salles sont mises à disposition auprès de 6 organismes et associations à caractère social afin d'y réaliser des permanences (ARSEA ; Alsace Alzheimer, Conciliation de justice TI Guebwiller, Espace Info Energie, Mission locale, Contact Plus,).

C. Accueil de jour et Résidence seniors

L'opérateur DOMIAL, auquel la Communauté de communes a confié par bail emphytéotique le bâtiment nécessaire, a réalisé les travaux d'aménagement.

L'équipement comprend :

- au rez-de-chaussée un accueil de jour d'une capacité de 12 places destinées essentiellement aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, géré par l'Association d'aide aux personnes âgées du Haut-Rhin (APA) et mis en service en novembre 2013. La CC PAROVIC soutient le fonctionnement de cette structure à hauteur de 6 000 € annuels fixes, ainsi qu'une aide modulée chaque année proportionnellement au nombre

d'habitants du territoire accueillis. Cette seconde part permet de réduire le coût pour les familles, elle s'est élevée à 5 720 €.

- dans les niveaux supérieurs, 13 logements destinés en priorité aux seniors ou aux personnes handicapées, dont la gestion est assurée par DOMIAL ont été mis en service début 2014.

D. Navette routière

Ce service avait été mis en place en 2012 lors de l'extension du territoire de la CC PAROVIC. Malgré la suppression des subventions du Département depuis 2017, ce service utile aux habitants est maintenu, d'autant qu'aucune ligne régulière ne dessert la commune d'Osenbach. Cette année, le coût s'est élevé à 2 952 €.

4. Développement économique, commercial et artisanal

A. Zones d'activités intercommunales

L'aménagement des parties intercommunales des zones de Rouffach et Hattstatt se poursuit, au gré des implantations d'entreprises. Les travaux d'extension de la ZAE intercommunale de Rouffach Est sur cinq hectares ont été réalisés en 2019, pour un coût travaux estimé à 760 000 € HT. L'attractivité de cette zone est devenue évidente depuis que la liaison directe avec l'A35 est en service.

Une nouvelle entreprise s'est installée en novembre 2019 et cinq autres projets sont lancés, avec début des travaux en 2020.

B. Soutien à la PFIL

Depuis 2004, la CC verse une subvention annuelle, 2 062,35 € en 2018 à la plate-forme d'initiative locale (PFIL) dont l'objectif est de favoriser la création et le développement d'entreprises grâce à l'attribution de prêt d'honneur, la mise en place d'un accompagnement individualisé et de parrainage.

C. Soutien au commerce local

La communauté de communes apporte son soutien aux opérations de promotion du commerce dans les bourgs lorsqu'elles présentent un intérêt communautaire. A ce titre, deux animations organisées par l'Association de développement économique de Rouffach et environs ont été soutenues en 2019 à hauteur de 6 000 €.

5. Tourisme et promotion du territoire

A. Soutien à l'office de tourisme intercommunal

La CC PAROVIC est compétente pour le fonctionnement de l'Office de Tourisme intercommunal. Une convention d'objectifs et de partenariat a ainsi été établie avec l'OT Pays d'Eguisheim et Rouffach qui est chargé de mettre en œuvre la politique touristique définie par la CC. Une aide au fonctionnement est versée annuellement à l'association : 229 000 € ont été versés pour l'année 2019.

B. Promotion du territoire

Les communes de Rouffach et Eguisheim ont obtenu le label « Stations vertes de vacance ».

Le label Vignobles et Découvertes a été obtenu au niveau du Grand Pays de Colmar. 34 prestataires du territoire ont été labellisés en 2018 et 6 nouvelles demandes ont été déposées en 2019 et sont en attente de la décision.

C. Développement touristique

Navettes de Noël

En partenariat avec les CC du Pays de Ribeauvillé et de la Vallée de Kaysersberg, des Navettes de Noël ont été mises en place afin de faciliter les déplacements sur les marchés de Noël. :

- entre Colmar et Eguisheim
- entre Colmar, Kaysersberg, Riquewihr et Ribeauvillé

En 2019, la navette de Noël a fonctionné du 23 novembre au 22 décembre, toutes les 2 heures en semaine avec un billet à 5 € et toutes les heures les vendredis et week-ends avec un billet à 8 €. 3 100 tickets ont été délivrés, pour la ligne Colmar-Eguisheim, soit une diminution de 13 % par rapport à l'an passé, s'expliquant par la grève des trains en décembre.

Train Gourmand du Vignoble :

L'édition 2019 a débuté le mardi 4 juin et s'est terminée le jeudi 26 septembre. 1 630 personnes sont montées à bord du petit train sur les 34 sorties. Le billet est resté à 17 € par adulte et à 6 € pour les 12 - 18 ans. La gratuité pour les moins de 12 ans a été maintenue. Des verres de dégustation ont été distribués aux passagers.

Les commentaires dans le train ont été traduits en anglais, allemand et néerlandais. De même, les supports de communication (dépliants disponibles gratuitement) ont été traduits dans ces mêmes langues.

L'office de tourisme intercommunal :

Après la fusion de 2017 et une période de mise en œuvre, l'Office de tourisme intercommunal, avec ses deux bureaux à Eguisheim et Rouffach confirme son bon fonctionnement.

Le site internet unique créé en 2018 a adopté la charte graphique d'Alsace Essentielle et permet la liaison avec les autres offices membres.

Le projet de renforcement touristique au niveau du Pays des Etoiles se poursuit. L'association « L'Alsace Essentielle – Pays de Colmar » s'est vu confier le projet qui a pour objectif de promouvoir et développer de manière commune notre destination.

Une stratégie de développement touristique 2018-2021 a été définie et adoptée.

Des objectifs de développement stratégiques ont été établis :

- Augmenter le volume global de nuitée par la fidélisation
- Favoriser la venue de clientèles haut de gamme
- Répartir le flux touristique sur le Pays de Colmar
- Structurer l'activité touristique sur les 4 saisons

Le nouveau site Internet a été mis en ligne début 2019 et offre une nouvelle porte de visibilité. Chaque mois, le comité de rédaction éditorial continuera de se réunir afin de sélectionner les actualités à mettre en avant.

En 2019, la CC PAROVIC a contribué à hauteur de 9 450 € au pôle de destination.

Taxe de séjour :

La CC PAROVIC a mis en place une plateforme de télé déclaration de la taxe de séjour à destination des hébergeurs en 2018.

Auparavant, les hébergeurs versaient en début d'année la taxe de séjour collectée l'année précédente et les déclarations étaient faites manuellement.

Grâce à la plateforme, les hébergeurs enregistrent l'intégralité des nuitées en temps réel. Les particuliers et professionnels font leur déclaration trimestriellement. Le paiement se fait annuellement pour les particuliers (gîtes, chambres d'hôtes...) et trimestriellement pour les professionnels (hôtels, résidences de tourisme, campings...) auprès du Trésor public.

Pour les personnes ne disposant pas d'un accès Internet, il est toujours possible de déclarer via un formulaire papier ou par téléphone.

Ce système permet un meilleur suivi de l'encaissement de la taxe de séjour par les services de la CC PAROVIC.

Depuis janvier 2019, les plateformes de réservation touristiques ont l'obligation de percevoir directement la taxe de séjour et de la reverser au plus tard pour le 31/12 de l'année.

La taxe de séjour CCPAROVIC (hors taxe additionnelle) se monte à 309 065,87 € contre 266 523,29 € en 2018.

6. Enfance – jeunesse

En 2019, la politique enfance-jeunesse menée par la CC PAROVIC représente un engagement à hauteur de 1 158 699 €.

A. Contrat enfance-jeunesse CEJ

Le CEJ est un document pluriannuel encadrant les modalités d'intervention et de versement par la CAF de la prestation de service enfance et jeunesse.

Il a pour objet de :

- déterminer l'offre de service adaptée aux besoins des habitants et aux disponibilités financières des signataires, ainsi que les conditions de sa mise en œuvre
- décrire le programme des actions nouvelles
- fixer les engagements réciproques entre les parties.

Après validation technique, la CAF a déterminé les aides attribuées à la collectivité : soit 363 845 € pour 2019.

En contrepartie, la CC PAROVIC s'engage à affecter les sommes attribuées au fonctionnement des structures concernées en veillant à ce que les gestionnaires respectent les taux de remplissage fixés, faute de réfaction des aides.

Le CEJ prenant fin contractuellement en décembre 2019, les élus de la CAF ont sollicité la CC PAROVIC en mars 2019 pour développer la première Convention Territoriale Globale (CTG) du département. Ce nouveau dispositif de développement local dans le domaine de l'action sociale vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire

Après une phase de diagnostic, les élus ont signé l'accord cadre le 18/12/2019

B. Accueils de loisirs et périscolaires (3– 12 ans)

Jusqu'au 31 décembre 2011, le territoire intercommunal comptait 3 structures périscolaires financées par la CC PAROVIC :

- Gueberschwihr-Hattstatt : 30 places
- Pfaffenheim : 30 places
- Rouffach : 50 places.

Avec l'arrivée de 6 nouvelles communes, la CC a participé à partir du 1^{er} janvier 2012 au financement de 5 nouvelles structures périscolaires :

- Eguisheim : 50 places
- Husseren Les Châteaux (pour le compte des Communes d'Obermorschwihr et Voegtlinshoffen) : 20 places
- Westhalten : 10 places
- Osenbach : 30 places
- Merxheim (pour le compte de Gundolsheim) : 20 places jusqu'en 2013. Ces places ont été ensuite transférées au périscolaire de Rouffach qui accueille à présent les enfants de Gundolsheim.

A l'instar des précédentes structures, la CC a désigné des délégués pour siéger aux instances de gestion de ces équipements.

Un important travail de liaison et de coordination a été mené entre les services communautaires et les différentes structures, notamment en matière de validation des budgets, de contrôle de gestion et de coordination de l'offre sur l'ensemble du territoire. Avec l'appui du coordinateur enfance-jeunesse du SAJ, un réseau des directeurs de structures a été mis en place afin de favoriser les échanges professionnels.

A Rouffach, pour répondre à la demande des familles, la Ville et la CC PAROVIC s'étaient engagées en 2011 pour la réalisation d'un accueil périscolaire de 160 places, devant se substituer à l'existant qui partageait ses locaux avec l'école Xavier Gerber. La CC avait confié un mandat de maîtrise d'ouvrage à la Ville pour la construction et l'équipement d'un nouveau bâtiment, en allouant un fonds de concours de 10% à l'opération, soit 140 374,76 €. L'établissement, qui a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2013, accueille également les enfants de Gundolsheim.

A Osenbach, un bâtiment devant accueillir le périscolaire a été mis en construction début 2014, pour une mise en service à la rentrée de septembre 2015. La CC PAROVIC, à l'instar des autres projets de même nature, a contribué à hauteur de 10% du coût de cet investissement, soit 108 240 €.

La capacité d'accueil globale sur le territoire est de 470 places.

C. Petite enfance (0 – 5 ans)

La CC PAROVIC est partenaire depuis 2006 du multi-accueil « Les Cigogneaux » implanté dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Rouffach et géré par cet établissement. En contrepartie de sa participation financière, elle dispose de 56 places de crèche et d'accueil temporaire pour les enfants de 3 mois à 5 ans. La participation 2019 a été de 263 819 €.

Dès le 1^{er} janvier 2012, une forte demande d'accueil est apparue sur le secteur des communes de Gundolsheim, Osenbach et Westhalten suite à la dissolution de la Communauté de communes de la Vallée Noble à laquelle elles adhéraient. Le multi-accueil implanté à Soultzmatt, passant sous gestion communale, n'accueille plus les enfants de ces 3 communes à partir du 1^{er} septembre 2012.

Dans le cadre d'un partenariat, l'Association de soins et d'aide de Mulhouse et environs (ASAME), la Commune de Westhalten et la CC PAROVIC (qui a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Commune) ont mis en service une micro-crèche de 10 places qui a pu être ouverte dès septembre 2012.

A l'instar des structures périscolaires associatives, la CC PAROVIC verse une subvention d'équilibre à l'ASAME pour le fonctionnement de la structure, soit 58 447 € en 2019.

D. Relais d'Assistantes maternelles

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RAM) créé en 2004 est un service offert aux familles à la recherche d'un mode d'accueil familial pour leur(s) enfant(s) ainsi qu'aux assistantes maternelles agréées par la PMI du Conseil Départemental. Il propose d'accompagner les parents dans leur statut d'employeur et les professionnelles dans l'exercice de leur métier et dans une démarche de formation continue.

Le RAM emploie une éducatrice de jeunes enfants qui effectue des permanences trois fois par semaine dans la Maison des Services à Rouffach et sur rendez-vous dans toutes les mairies affiliées au Relais. Elle propose deux animations par semaine, ainsi que, régulièrement, des temps de rencontres à destination des professionnelles et des parents.

Les communes d'Eguisheim, Husseren-les-Châteaux, Obermorschwihr et Voegtlinshoffen bénéficient des services du RAM du SIVOM du Canton de Wintzenheim au fonctionnement duquel contribue la Communauté de Communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux ».

Sur le territoire intercommunal, le nombre d'assistantes maternelles répertorié est de l'ordre de 48 en activité soit 177 places d'accueil potentielles. Le coût du service en 2019 est de 59 021 €, soutenu à hauteur de 36 983 € par la CAF, 400 € par la MSA et de 1 500 € par le Département.

E. Service animation jeunesse

Mis en place en 1997 pour répondre à un besoin d'animations en faveur des jeunes de 11 à 18 ans, qui ne sont pas impliqués dans des associations, le Service Animation Jeunesse (SAJ) s'est vu confier deux missions :

- mise en place d'animations et de locaux « jeunes » à destination des adolescents et pré-adolescents dans le cadre de la politique définie par les élus ;
- coordination de l'ensemble de la politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse en apportant son appui technique aux élus, aux services de la CC et aux structures du territoire, en animant un réseau des professionnels sur le territoire et en contribuant au développement de l'offre.

La gestion du SAJ a été confiée en 2010 à la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace (FDFC Alsace), qui gère, au niveau départemental, 4 services jeunesse et 23 structures périscolaires. La FDFC met à disposition de la CC PAROVIC deux professionnels permanents (un coordinateur, une animatrice) et fait également appel à des vacataires durant les congés scolaires dont 5 jeunes du territoire qui ont passé le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) avec la FDFC.

2019 a confirmé le développement des activités et l'engagement des jeunes dans leurs projets (club théâtre devenue une junior association, club média). Le maillage du territoire à la rencontre des jeunes dans leurs communes prend de l'ampleur notamment par le biais des partenariats associatifs locaux. 260 jeunes (129 filles, 131 garçons) ont participé aux actions. Le coût 2019 du service est de 124 476 €, dont un financement de la CAF de 73 056 €, soit un reste à charge de 51 420 €.

Un nouveau dispositif triennal, la « Charte Familles 16-25 ans », a été impulsée par la MSA, la CAF, la FDFC Alsace et déclinée sur le territoire de la CC PAROVIC en 2018. Cette charte a pour objectif de favoriser l'accès aux droits et aux services des jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans afin d'améliorer leur quotidien. L'idée est, après une phase de diagnostic et de réunions de travail portant sur différentes thématiques (santé, logement, culture, transport, emploi), de proposer des actions concrètes en direction de ce public. Différents groupes de travail composés d'acteurs de la société civile (jeunes, parents, partenaires économiques) et d'élus se sont retrouvés en 2019 et ont proposé/porté des actions dans le domaine de l'emploi (bourse aux stages, 17 mai, lycée agricole), de la culture (4 soirées Estivales en juillet et août, festival « A Dos d'Arts » fin août à Rouffach) et de la santé (semaine prévention numérique, fin novembre, Rouffach).

F. Le Réseau Local Parents

Piloté par le RAM et la CAF, un important travail sur la parentalité a été mis en œuvre et rassemble l'ensemble des acteurs locaux. Les élus ont validé en janvier 2018 la création du « réseau local parentalité » avec le soutien de la CAF en termes de financement de poste et d'accompagnement dans les actions. La mission de coordination a été confiée à la responsable du RAM, le lancement officiel du groupe s'est déroulé durant la manifestation « novembre pour les parents ».

En 2018, un programme, diffusé sous forme de flyer, a été élaboré par les partenaires et proposé aux parents de la Communauté de Communes (conférences/débats, ateliers parents enfants/ados, soirées jeux).

Le coût annuel est de 2 900 €.

7. Culture

A. Médiathèque intercommunale

Le service se déploie dans différents domaines : Pôle culturel ; Médiathèque ; Ludothèque, Espace numérique.

1- L'action culturelle 2019 :

Différents thèmes et partenariats ont constitué la programmation culturelle 2019, comme l'Europe, l'Inde, les Sciences et Techniques. La médiathèque a participé aux manifestations nationales suivantes : la Nuit de la lecture, Partir en livre, la fête de la science, la semaine bleue, le mois du film documentaire.

Des projets ont aussi été menés avec d'autres partenaires : le Service animation jeunesse, la Médiathèque départementale du Haut-Rhin, le Collège St Joseph, le Lycée agricole, le Relais d'assistantes maternelles, le Réseau des parents 68, Le Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers du Secteur IV, la Nef des sciences.

Le programme des animations a permis d'accueillir aussi bien le public que les élèves des différents établissements scolaires de la Communauté de communes.

Le budget animation pour le pôle culturel et la ludothèque pour 2019 a été de 7 260€ soit 6 189€ pour les animations du pôle culturel et 1 071€ pour la ludothèque et le service numérique. Ce montant comprend les frais de représentation et de déplacements des compagnies et des intervenants.

51 Rendez-vous pour le public ont été organisés, dont :

- 4 Expositions :
 - Dessins et tableaux d'Audrey Abraham (février) ;
 - Double exposition sur les dessous de l'Europe (mars) empruntée au Centre d'Informations sur les Institutions Européenne : visite commentée pour les collégiens et lycéens de Rouffach (250 élèves) ;
 - « Expo solidaire » sur l'Inde organisée par des collégiens de St Joseph (juin) ;
 - « Les filles, osez les sciences » de l'Université de Lorraine (novembre-décembre), 210 élèves accueillis pour les visites guidées ;
- 7 Spectacles pour le jeune public ;
- 6 Spectacles et concerts pour le public ados/adultes ;
- 1 Conférence en partenariat avec la SM4 ;
- 4 Séances « Bébé bouquine » dans le cadre de la programmation du Réseau des parents 68 ;
- 2 Balades : en juillet « balade contée » pour Partir en livre ; en septembre, balade à la découverte des plantes médicinales & atelier médicinal à Voegtlinshoffen ;
- 13 Ateliers numériques : tablettes + numérique + animations autour des jeux vidéo ;
- 6 Après-midis jeux & 6 ateliers : linogravure, cyanotype, escape game ;
- 1 Demi-journée rencontre avec une chercheuse du CNRS pour les lycéen(e)s dans le cadre de l'exposition « Les filles, osez les sciences ».

Une partie des manifestations a été programmée sur le territoire de la Communauté de communes :

- 2 Spectacles pour le jeune public : Fête de la « Grande Lune » à Pfaffenheim, la Cie du Colibri (+ 3 ans) et en septembre, à Westhalten « Petit monde » (+ 12 mois) ;
- Participation au Festival « Comme une image » à Eguisheim, en mai ;
- 3 Après-midis à la Piscine avec un stand de jeux et de lecture, pour « Partir en livre » et balade contée dans Rouffach, en juillet ;
- Balade à la découverte des plantes médicinales & atelier médicinal à Voegtlinshoffen, en septembre ;
- Spectacle avec la Cie Chickadee à Gundolsheim, en octobre (tout public) ;
- Animation jeux de société & jeux vidéo dans le cadre de la semaine bleue, en octobre, au Club Lefebvre de Rouffach ;
- Théâtre avec la Comédie de Colmar pour la tournée « Par les villages », à Eguisheim, en novembre : « Une vie d'acteur » ;
- Mois du film documentaire en novembre avec la projection du film « Elles sèment le monde de demain », suivie d'une rencontre avec une Responsable d'une coopérative féminine au Mali, au Lycée Agricole de Rouffach ;
- Stand de jeux de société et d'histoires de Noël au Marché de Noël de Rouffach, le samedi après-midi ;
- Animations de Noël à l'APAMAD de Rouffach.

L'ensemble des manifestations pour la **saison 2019**, a rassemblé un public d'environ **2 700 personnes**.

2- Accueil des publics :

L'équipe passe une grande partie de son temps à l'accueil des multiples groupes qui les sollicitent en veillant à leur proposer des activités variées et nouvelles, chaque année. En effet, durant ces accueils une animation est toujours proposée.

Cela concerne l'accueil des groupes scolaires de la Communauté de communes, les Collèges, le Lycée Agricole ; le Relais d'assistantes maternelles et le Multi-accueil « Les Cigogneaux » ; l'accueil des périscolaires de la Communauté de communes ; le Centre Hospitalier et la Maison de Retraite de Soultzmatt, en accueil libre ; animations dans les locaux de l'APAMAD.

Pour l'année 2019, **3 045 personnes** (jeunes & adultes) ont été accueillis lors de ces rendez-vous hebdomadaires.

Ces séances ont lieu les mardis, jeudis & vendredis matin, en dehors des horaires d'ouverture du public de la médiathèque. Elles nécessitent une préparation pour l'activité proposée et une à deux personnes de l'équipe pour l'animation, en fonction du projet.

Les groupes et structures accueillis ont été en 2019 :

- « Petite enfance »:

- un mardi par mois : animations jeux ou lectures avec les assistantes maternelles et les enfants du Relais d'assistantes maternelles ;

- tous les mardis matins : visites d'un groupe du Relais Multi-accueil « Les Cigogneaux » avec animation jeux ou lecture ;

- « Bébé bouquine » : 4 séances annuelles ouvertes au public, animées par le ludothécaire et une bibliothécaire, annoncées dans le programme du Réseau des parents 68.

- Public scolaire :

Pour les scolaires, un planning avec un rendez-vous par classe leur est envoyé en septembre pour permettre la réservation des bus.

Le coût du trajet pour la Communauté de communes est de 84€. Une commande a été passée à la société LK SODAG pour l'année scolaire 2019/2020, 16 trajets sont prévus. Toutes les communes de la Communauté de communes participent à ces accueils qui ont lieu :

- Jeudi et Vendredi de 9h à 11h15 : accueil des classes de la Communauté de communes, 53 classes de maternelles et d'élémentaires pour 2019.

- Accueil des périscolaires de la Communauté de communes qui en font la demande.

- Accueil des collégiens et des lycéens de Rouffach : selon les projets proposés.

Les 5^{èmes} du Collège St Joseph, ont proposé une « Expo-vente » sur l'Inde, en juin. Les collégiens de St Joseph & Jean Moulin et les lycéens ont pu découvrir les expositions sur l'Europe et « Les filles, osez les sciences » (300 élèves).

En novembre, les classes du lycée ont participé à une projection suivie d'un débat dans le cadre du Mois du film documentaire (200 élèves).

Une rencontre avec une chercheuse du CNRS a été aussi organisée, pendant l'exposition « Les filles, osez les sciences » (80 élèves). Au total 25 classes reçues.

Soit un total général pour l'**accueil du public scolaire en 2019 de 2 175 élèves**.

- Accueil d'autres structures :

- Centre Hospitalier et la Maison de Retraite de Soultzmatt : accueils libres à la médiathèque avec emprunts de documents pour les résidents ;

- Ateliers animés par le ludothécaire et une bibliothécaire à l'APAMAD de Rouffach : jeux sur la mémoire avec les patients (1x/trimestre) et atelier tablettes numériques ;
- Service Animation Jeunesse : à l'occasion de projets ponctuels et en visite libre ;
- Animations jeux de société & jeux vidéo animées par le ludothécaire et une bibliothécaire dans le cadre de la semaine bleue, en octobre, au Club Lefebvre de Rouffach.

2- Bilan pour le service de la médiathèque:

1 – Composition des usagers pour le service de prêt/retour :

- La composition des usagers du service de prêt de la médiathèque est de 3 364 usagers dont :
 - 1 994 femmes soit 59,27%
 - 1 324 hommes soit 39,35%
 - 46 collectivités soit 1,36%
- Le public qui fréquente le service de prêt de documents est pour 57,84% âgé entre 0 et 20 ans. Les tranches d'âge suivantes représentent 42,15%. Les usagers du service de prêt habitent pour 75,14% dans la Communauté de communes. Les usagers venant des communes extérieures à la Communauté de communes représentent 24,85%.

2 – Activité du service de prêt/retour des documents :

Le service de prêt/retour de documents a généré en 2019 : **190 539 transactions** (= prêts + retours de documents)

Le service de prêt/retour en 2019, est toujours en hausse soit 1 295 transactions traitées en plus.

Le service de transaction de documents est en moyenne de **3 736 prêts/retours par semaine**.

Les jours les plus fréquentés, dans l'ordre croissant, sont : mercredi, samedi, puis mardi, vendredi et jeudi.

3 – Répartition des documents empruntés par les usagers :

Les emprunts en livres et en jeux vidéo ont augmenté en 2019. Les autres catégories sont en légère baisse notamment les revues, les DVD jeunesse et la musique :

- 70,55% de livres (soit 67 264 livres)
- 13,16% de DVD (soit 12 549 DVD)
- 5,73% de CD musique (soit 5 465 CD)
- 5,49% de revues (soit 5 236 revues)
- 5,14% de jeux (soit 4 902 jeux)

4 – Les collections de la médiathèque :

Une des missions d'une bibliothèque publique est de proposer à toute personne, quel que soit son âge, un accès à une collection de documents adaptée à ses besoins. Les différents fonds doivent être d'une excellente qualité, répondre aux conditions et aux besoins de toutes les catégories de la population. Ces fonds doivent aussi refléter les tendances actuelles et l'évolution de la société.

Le fonds de la médiathèque se compose de 33 384 documents, tous supports confondus : livres, revues, DVD, CD de musique, jeux.

Ils sont répartis de la façon suivante : 18 493 documents adultes et 14 133 documents jeunesse.

La Médiathèque Départementale du Haut-Rhin a prêté 612 documents au service soit 200 DVD et 402 livres. Cela a constitué un échange à Colmar, en 2019.

Le fonds est complété avec leurs ouvrages et grâce au catalogue collectif « Calice68 ». Les usagers réservent aussi des documents sur leur site.

5 – Acquisition de nouveaux documents :

Les fonds de la médiathèque et de la ludothèque doivent être renouvelés régulièrement pour qu'ils restent attractifs. Les usagers attendent des nouveautés. Ils suivent de près les dernières parutions. Un cahier de suggestions est à leur disposition, environ 30% des achats proviennent de leurs demandes. La plupart sont les dernières parutions en roman. Il y a aussi des demandes dans le sport, la santé, la vie quotidienne, le développement personnel. Ce pourcentage ne cesse d'augmenter. Les réservations des nouveautés sur le site sont aussi en hausse. C'est un service qui est très utilisé.

Les achats en livres sont effectués à la FNAC, à la Librairie 47° Nord à Mulhouse et pour les livres en jeunesse au Nouveau Liseron et au Petit Ruc à Colmar.

Les CD sont achetés au GAM. Les DVD, à cause des droits de prêt, sont achetés chez Colaco, revendeur spécialisé pour les collectivités.

Le budget pour l'acquisition de nouveaux documents est de 2€ par habitant de la Communauté de communes soit 27 520€.

Avec cette somme a été acquis en 2019, 1 692 nouveaux documents répartis de la façon suivante :

Livres adultes : 601 nouveautés soit 35,52% ;

Livres jeunesse : 765 soit 45,21% ;

DVD : 172 soit 10,16% ;

CD : 154 soit 9,10%.

Le budget pour le renouvellement des jeux de société a été en 2019 de 1 484,54€ soit 63 jeux de société & de 794,81€ soit 31 jeux vidéo.

Le fonds de jeux a un taux de rotation important et constant avec les années, soit 7,25%. Les jeux vidéo sont aussi fortement demandés à l'emprunt. Un effort va être fait sur le budget 2020, pour enrichir ce fonds de nouveaux titres.

6 – Services en ligne :

Des services en ligne sont à la disposition des usagers :

- **Site** de la médiathèque : **rouffach.opac3d.fr**. Les usagers peuvent se connecter et prolonger leurs documents. Ils ont aussi accès à tout le catalogue de la médiathèque et peuvent faire des réservations. Différentes informations pratiques sont présentées dont la programmation culturelle. Le nombre d'utilisateurs par mois est en moyenne de 584 sessions.

- **Blog & Facebook** : Ces deux médias nous permettent d'être présents sur les réseaux sociaux, au plus près des usagers connectés. Le nombre de personnes touchées ne cessent d'augmenter, plus de 478 personnes nous suivent sur Facebook.

Sur le blog, après chaque animation, un article est publié avec des photos de la manifestation. Le Facebook permet d'échanger et de lancer des invitations pour les soirées et les spectacles. Les mises à jour de ces supports demandent de plus en plus de temps. L'équipe s'en occupe quotidiennement.

- **Médiathèque numérique** service en ligne proposés par la **Médiathèque Départementale du Haut-Rhin**, gratuits pour les abonnés de la médiathèque : **Cafeyn** (magazines en ligne) ; **diMusic** (musiques en streaming équitable) ; le **prêt numérique** de livres ; **Médiathèque Numérique** (films à la demande) ; **Toutapprendre.com** (cours de langues, bureautique, cours d'Art& musique), **Maxicours** (soutien scolaire du CP à la Terminale).

- Prêt de clés USB avec de la « musique libre de droit » en secteur musique :

En 2017, deux MP3 USB et deux Clés USB pour écouter des sélections de musique « libre de droit » ont été mise à la disposition du public, au secteur musique. Ils peuvent les emprunter 4 semaines pour les écouter en les branchant sur un port USB (voiture, ordinateur...). Ce dispositif a été emprunté 25 fois en 2019. Les sélections sont changées deux fois dans l'année.

3 – Bilan pour les services : ludothèque, jeux vidéo, tablettes numériques & informatique :

1 – Ludothèque, jeux vidéo, tablettes :

➤ **Fonctionnement quotidien :**

Ce service a un fort pouvoir d'attractivité. Sa fréquentation a encore augmenté en 2019, soit 8 458 personnes ont fréquenté le lieu soit 14% d'augmentation.

Le public est constitué de jeunes et de familles qui restent un après-midi ou plus d'1h, à la ludothèque pour profiter des jeux de société, des tablettes et des jeux vidéo. L'utilisation des tablettes est stable soit 2 593 connexions pour 6 tablettes et 1 482 joueurs pour les jeux vidéo sachant qu'on peut jouer à 2 sur la PS4 ou à 4 sur la Switch.

Le ludothécaire vérifie au prêt et au retour les jeux durant les 23h d'ouverture. En 2019, 4 902 jeux ont été prêtés soit une augmentation de 2%. Il surveille aussi l'espace et conseille les usagers dans leur choix.

➤ **Programme annuel 2019 :**

Un certain nombre d'animations sont aussi proposées à la ludothèque pour le public et les personnes âgées. Le ludothécaire et une bibliothécaire s'occupent de ces actions.

Récapitulatif des animations pour 2019 :

- Après-midis et soirées jeux : 6 ;
- Ateliers tablettes numériques et sessions jeux vidéo : 13 ;
- Ateliers numériques animés par Graines2Tech : 2 ;
- Escape game « La prophétie d'Emilien », novembre, public ados/adultes
- Accueil une fois par mois du Relais d'assistantes maternelles et du multi-accueil des cigogneaux : présentation de jeux et animations avec les enfants ;
- Participation au Festival « Comme une image » à Eguisheim & à la Fête de la Grande Lune ;
- Participation à « Partir en livre » à la piscine de Rouffach, en juillet (3 rendez-vous), à la Fête de la science en octobre (2 rendez-vous) ;
- Animations jeux de société & jeux vidéo dans le cadre de la semaine bleue, en octobre au Club Lefebvre de Rouffach ;

- 6 Animations à l'APAMAD de Rouffach : jeux sur la mémoire avec les patients ;
- Stand jeux de société au marché de Noël à Rouffach (½ journée).

2 – Service informatique :

Les quatre nouveaux postes informatiques sont très utilisés : 687 connexions ont été faites en 2019 soit une augmentation de 113 connexions par rapport à 2018.

Le WIFI est moins demandé, 112 codes WIFI pour 2019. Les personnes se connectent plus sur les postes informatiques.

Ce service est fréquenté par des personnes qui n'ont pas d'équipement informatique ni de connexion Internet. Ils ont besoin de se connecter pour effectuer des démarches administratives, faire leur CV ou des recherches.

Nous avons aussi des usagers qui profitent du service notamment les élèves pour faire des exposés ou pour se divertir. Les nouveaux postes ont rendu l'utilisation de ce service plus attractif.

B. École de musique

L'École de Musique du Pays de Rouffach, Vignoble et Châteaux (EMPAROVIC) a été créée en 2012 par le regroupement des trois Écoles de musique du Pays de Rouffach, d'Eguisheim et de la Vallée Noble. C'est une association à but non-lucratif dont la vocation est d'assurer la découverte et l'apprentissage de la musique pour les enfants (à partir de 4 ans) et adultes de tous niveaux. Financièrement, elle est fortement soutenue par la Communauté de Communes. Le soutien pour la saison 2018/2019 est de 32 000 €.

A la rentrée de septembre 2019, 157 élèves étaient inscrits, encadrés par 18 professeurs proposant le chant, l'éveil musical, la formation musicale et 13 instruments différents.

Dans le prolongement de leur formation, les jeunes musiciens qui le souhaitent étaient accueillis dans 2 ensembles musicaux de jeunes, soutenus financièrement par la CC, à hauteur de 480 € en 2019, afin de contribuer à l'animation du territoire.

C. Archiviste intercommunal

Deux jours d'intervention ont été réalisés dans la commune d'Osenbach, 3 jours à Obermorschwihr, et 10 jours à Pfaffenheim. D'autres communes devraient bénéficier de ce service en 2020 dont Hattstatt, Osenbach. Le coût du service en 2019 est de 4 800 €.

La CC PAROVIC bénéficie elle-même de ce service, en 2020, dix jours sont programmés.

8. Communication

A. Bulletin intercommunal

La CC publie un bulletin intercommunal par semestre. Distribué à tous les foyers, il informe les habitants des opérations réalisées et des perspectives pour le territoire.

B. Site Internet

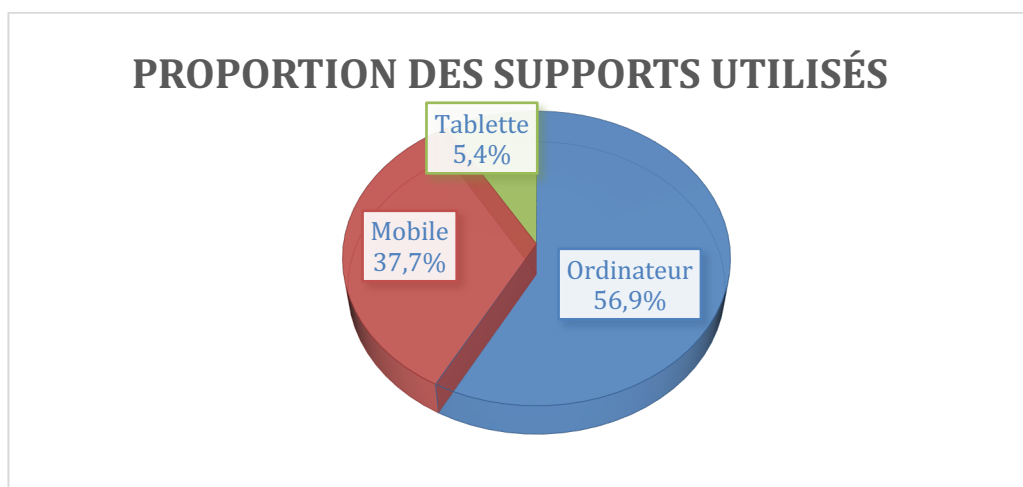
Quelques chiffres sur l'année :

Nombre de consultation du site	17 232
Nombre d'internautes	11 816
Temps moyen passé sur le site internet	1 minute 41
Nombre moyen de pages vues par internautes	2.53

Les 3 pages les plus consultées sont :

1. La déchetterie intercommunale
2. Accueil de loisirs et périscolaires
3. École de musique

En 2019, les rubriques les plus consultées ont été les pages Déchets/déchetterie ; les actualités ; consultation du guide du tri ; service enfance-jeunesse.



III. Éléments financiers

A. Grandes masses

Les principaux résultats s'établissent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement :

Dépenses	:	2 323 757,79 €
Recettes	:	1 978 303,39 €
Résultat de l'exercice 2019	:	- 21 745,38 €
Résultat de clôture	:	- 345 454,40 €

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	4 729 503,92 €
Recettes	:	6 023 473,11 €
Résultat de l'exercice 2019	:	+ 389 430,41 €
Résultat de clôture	:	+ 1 293 969,19 €

Résultat global : **+ 948 514,79 €**

BUDGET ANNEXE ZAE

Section d'investissement :

Dépenses	:	676 614.29 €
Recettes	:	278 413.37 €
Résultat de l'exercice 2019	:	- 398 200.92 €
Résultat de clôture	:	- 398 200.92 €

Section de fonctionnement :

Dépenses	:	800 151.13 €
Recettes	:	836 346.09 €
Résultat de l'exercice 2019	:	+ 36 194.96 €
Résultat de clôture	:	+ 36 194.96 €

Résultat global : **- 362 005.96 €**

B. Récapitulatif par compétences intercommunales

Les principales masses financières du Compte administratif 2019 présentées par compétences sont présentées à la page suivante.

Dépenses réelles 2019 par domaine de compétences

